

Lisier à volonté pour chasser les gens du voyage qui squattent un territoire appartenant à autrui ?

écrit par Christine Tasin | 25 septembre 2023



Ça se passe en Angleterre, où, *il y a deux ans dans le*

Lancashire , un groupe de mamies avait décidé d'occuper un site de fracture hydraulique. Elles ont fait des gâteaux pour inciter les gens à venir les rejoindre afin de les sensibiliser sur les effets de la fracture hydraulique. Le 27 avril dernier, Sophie et l'actrice Emma Thompson ont voulu renouveler l'expérience « Frack Free Bake Off » près du village de Kirkham. Sans autorisation, elles ont donc installé leurs tentes dans un champ et ont commencé à faire des gâteaux, mais l'agriculteur propriétaire des terres ne s'est pas laissé faire. Au volant de son tracteur, l'homme a répandu du lisier autour des tentes. L'odeur insupportable de cet engrais organique a rapidement dissuadé les manifestants de rester.

<https://www.koreus.com/video/agriculteur-lisier-manifestant.html>

Je trouve l'idée GENIALE, à copier partout en France où des gens du voyage, des amateurs de Rave Parties et autres dégénérés s'arrogent le droit d'occuper le terrain d'autrui, que ce soit un terrain public appartenant au peuple de France ou à un propriétaire privé comme ceux qui la plupart du temps hébergent, à l'insu de leur plein gré, de squatteurs.

Il suffit de récupérer du lisier et de le balancer autour du campement... sous l'odeur, les squatteurs sont obligés de décamper, comme dans la video ci-dessous. Savoureux, non ? Naturellement, il y aura plainte des squatteurs et il n'est pas sûr, en France, que les légitimes propriétaires aient gain de cause devant les tribunaux. Mais entre deux maux... Et il faudrait que la peur change de camp, que les autres commencent à craindre les réactions des nôtres, non ?

Un ami me raconte avoir vu, dans je ne sais quel pays étranger, des gens exaspérés par les actions de blocage « d'extinction rebellion » qui empêchent les voitures de

passer les arroser avec des bombes d'auto-défense, des lacrymos au poivre, au gel etc.

Départ immédiat des emmerdeurs garanti. Par contre je ne garantis pas que, en France, cette sorte de légitime défense soit reconnue par les tribunaux ! Mais c'est mieux que de leur casser la figure voire de les laisser handicapés. La facture serait bien plus salée.